

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'AFP DE VALLORCINE

REQU 10

11 DEC. 2017

MAIRIE VALLORCINE

Objet : EXAMEN DES OFFRES D'ENTREPRISES
Remise en valeur du pâturage aux Mayens
Aménagement de l'accès aux Montets

Le 28 novembre 2017, sur convocation du Président de l'AFP se sont réunis les membres du Syndicat de l'AFP de Vallorcine dont les noms suivent :

Étaient présents :

Michel ZANNONI, Jean-Paul CLARET, Jean-François DESHAYES, Françoise WICKER, David VALLAS, Hubert EHRET, Samuel ANCEY-SERVAIRE, Marielle DELEMONTEX, René ANCEY

Avait donné pouvoir :

Claude BURNET à Michel ZANNONI

Assistaient également :

Nathalie BERNHARDT, Comptable AFP, Freddy CONTAT, CRPF, Emmanuel COGNET, Société d'Économie Alpestre de la Haute-Savoie

Monsieur le Président et Emmanuel COGNET de la SEA74 rappellent les consultations d'entreprises lancées cet automne par l'AFP relatives aux projets validés par l'Assemblée Générale du 13 décembre 2016 pour la remise en valeur du pâturage aux Mayens et l'aménagement de l'accès aux Montets.

Les 3 entreprises consultées par opération pour les projets suivants, ont remis une offre.

OPERATION : Remise en valeur de pâturage aux Mayens

Entreprises	Offre H.T	Offre T.T.C	Décision du Syndicat
SCIC SA Champ des Cimes - Passy	15 500,00 €	18 600,00 €	Offre non retenue
Anthony Travaux Forestiers - Marignier	12 040,00 €	14 448,00 €	OFFRE RETENUE
E.T.A.R.F. REY - Vallorcine	34 000,00 €	40 880,00 €	Offre non retenue

Après discussion, le Syndicat propose de retenir l'offre de l'entreprise ANTHONY TRAVAUX FORESTIERS de Marignier pour un montant total de 14 448,00 euros TTC. La réalisation des travaux est prévue pour la période septembre-octobre 2018.

OPERATION : Aménagement d'un accès pastoral en direction des Montets

Entreprises	Offre H.T	Offre T.T.C	Décision du Syndicat
E.T.A.R.F. REY - Vallorcine	51 871,00 €	62 245,20 €	Offre non retenue
SARL DUMAS Frères - Sallanches	6 800,00 €	8 160,00 €	OFFRE RETENUE
MARTIN Xavier - Vallorcine	8 400,00 €	10 080,00 €	Offre non retenue

Après discussion, le Syndicat propose de retenir l'offre de l'entreprise DUMAS Frères SARL pour un montant de 8 160,00 euros TTC. La réalisation des travaux est prévue pour juin 2018.

Le Syndicat décide de proposer ce programme de travaux lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire du 2 décembre 2017 pour validation définitive et mandat donné au Syndicat pour mise en œuvre.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Syndicat :

1. Décide de retenir l'entreprise ANTHONY TRAVAUX FORESTIER pour un montant de 14 448,00 € TTC pour l'opération des Mayens,
2. Décide de retenir l'entreprise DUMAS Frères SARL pour un montant de 8 160,00 € TTC pour l'opération des Montets,
3. Proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 décembre 2017 ces deux opérations pour validation du programme de travaux.
4. Donne pouvoir à Monsieur le Président pour appliquer ces décisions.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois, ans que dessus

Pour copie conforme

Le Président

Michel ZANNONI

A.F.P. Vallorcine
Michel ZANNONI
74160 VALLORCINE